

# COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE

---

**OBJET :** Réunion de la commission mixte maroco-française dans le domaine de la défense.

Conformément aux Hautes Instructions Royales, la commission mixte maroco-française relative aux anciens militaires et anciens combattants s'est réunie le mercredi 12 juin 2013 à Rabat, sous la présidence de M. Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale et de M. Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la défense français, chargé des anciens combattants.

Lors de cette réunion, les parties françaises et marocaines ont passé en revue le bilan de la coopération bilatérale concernant la mise en application de la réforme tendant à revaloriser les pensions militaires servies aux anciens combattants marocains de l'Armée française et les missions d'assistance sociales et médicales fournies à cette population et conduites conjointement par l'Office Français des Anciens Combattants et la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants. Traduisant la volonté d'associer le Royaume exprimée à l'adresse de Sa Majesté le Roi Mohamed VI par M. François Hollande, Président de la République Française à l'occasion de sa visite d'Etat les 3 et 4 avril 2013, les deux parties ont également examiné les modalités de la participation marocaine aux commémorations du Centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale. L'invitation du Royaume du Maroc à ces commémorations valorise une histoire commune

En marge de cette réunion, M. Abdeltif LOUDYI, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale et M. Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la défense français, chargé des anciens combattants se sont entretenus sur les sujets d'intérêt commun, notamment l'échange d'expériences à propos de la gouvernance administrative et financière dans le domaine de la défense.

Les responsables des deux parties ont exprimé à cette occasion leur satisfaction quant au dynamisme de la coopération bilatérale qui traduit l'excellence des relations qui lient la République Française et le Royaume du Maroc, basée sur le respect mutuel et l'amitié profonde. Ils ont également exprimé l'ambition de développer davantage ces relations dans un climat de confiance, de solidarité et de foi dans un avenir meilleur.

Auparavant, sur Hautes Instructions de **Sa Majesté le Roi**, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, avait reçu Monsieur Kader Arif, au siège de l'Etat-Major Général des FAR à Rabat.

Les entretiens avaient porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale maroco-française en matière d'assistance et de prise en charge des anciens militaires et anciens combattants, particulièrement par le soutien mutuel et l'échange de savoir-faire et d'expérience dans ce domaine, à l'image des liens de fraternité et d'amitié ancestrales qui lient les deux pays.